



## **PRESENTATION DES BTS**

Dans le cadre de la politique nationale visant à l'amélioration de l'adéquation entre la formation et l'emploi, le Ministère de l'Éducation Nationale a commencé à créer depuis septembre 1992 des formations de Brevet de Technicien Supérieur (B.T.S).

Ces formations connaissent un grand essor aussi bien au niveau des bacheliers qu'au niveau des industriels qui encouragent de plus en plus ce type de formation.

Il existe actuellement 2 filières Industriels, Commerciales et de services ( dont trois en alternance ( Electrotechnique, E.S.A, Productique)) , réparties dans 28 centres couvrant 15 Académies, 3 Ecoles Normales Supérieures ( une E.N.S et 2 E.N.S.E.T ) et 1 Centre Pédagogique Régional.

### **I. FINALITES ET OBJECTIFS DE LA FORMATION B.T.S :**

Ce cursus de formation sanctionné par un Diplôme de Brevet de Technicien Supérieur est destiné principalement aux bacheliers techniques et a pour finalités :

- De contribuer à répondre aux besoins du marché de l'emploi en cadres moyens essentiellement dans les différents secteurs industriels, commerciaux et de services où les PME/PMI représentent plus de 4/5 de l'ensemble des entreprises,
- De favoriser l'orientation des jeunes vers des niveaux de formation qui offrent de réels débouchés professionnels,
- De proposer aux entreprises des techniciens supérieurs possédant des compétences professionnelles certaines complété par un degré de polyvalence compatible avec les évolutions auxquelles le secteur économique national est confronté.

### **II. PROFIL DU SORTANT :**

A la fin de la formation, le lauréat « Technicien Supérieur » doit être capable de :

- Communiquer correctement sous différentes formes,
- S'intégrer dans des équipes de professionnels, coopérer, prendre l'initiative, assumer des responsabilités.
- Mobiliser ses connaissances et savoirs pour analyser, comprendre, argumenter, conseiller, et intervenir avec professionnalisme dans son champ professionnel,
- Participer activement à l'amélioration et au développement de l'entreprise
- Evoluer et s'adapter constamment aux exigences du métier.

### **III. CONDITIONS D'ACCES :**

- Etre titulaire du baccalauréat de l'enseignement secondaire en fonction de la filière demandée, ou d'un diplôme équivalent ;
- Etre âgé de 23 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- La sélection se fait sur dossier et d'après la moyenne obtenue au baccalauréat.

Une note ministérielle annuelle (qui paraît début avril) organise la sélection.

### **IV. DUREE DEFORMATION :**

La durée de formation est de deux(2) années scolaires au cours desquelles la formation pré-baccalauréat constituera un pré-requis capitalisable.

### **V. NATURE DES ETUDES ET ORGANISATION :**

En 1<sup>ère</sup> année un ensemble de discipline dont les activités sont sous forme de cours, travaux dirigés et travaux pratiques ont pour principal objectif la consolidation des acquis préalables et l'acquisition de nouvelles connaissances et savoirs fondamentaux.

En 2<sup>ème</sup> année ces disciplines sont souvent regroupées sous forme d'unités de valeur.

Cette formation est basée sur quatre blocs :

#### ✓ **BLOC I : LANGUES ET COMMUNICATION**

Arabe, Français, Anglais, Techniques d'Expression et de Communication, Environnement Economique et Juridique.

#### ✓ **BLOC II : SCIENCES :**

Mathématiques, Sciences Physiques §Générales et Appliquées, ou les Sciences Humaines et Sociales selon les filières.

#### ✓ **BLOC III : TECHNOLOGIES :**

Technologies Appropriées, Outils d'Analyse de représentation et de description (dessin technique ou artistique),

Informatique, Automatismes, Electronique, Electricité, Bureautique, Comptabilité...selon qu'il s'agisse d'un B.T.S Industriel, Commercial ou Artistique...

#### ✓ **BLOC IV : TECHNOCO-PROFESSIONNEL :**

Ce bloc dont les composantes sont en relation directe avec la profession comprend :

- Travaux d'études, de réalisations sur des cas concrets ;
- Projet de fin d'étude, sur des cas réels ;
- Stages en entreprise.

### **VI. STAGE EN ENTREPRISE :**

Il s'agit de période obligatoire en entreprise d'une durée minimale de 4 semaines qui est située en fin de formation, facilitant ainsi l'insertion professionnelle. Cette période peut être augmentée selon les centres et les spécialités.

C'est l'occasion pour l'étudiant de faire ses premiers pas dans la vie professionnelle, de se confronter au contexte des entreprises, de s'intégrer dans une équipe et de mobiliser ses connaissances au profit d'un sujet de stage confié par l'entreprise et dont le résultat participe à l'obtention du diplôme.

## **VII. EVALUATION :**

En première et deuxième année, l'évaluation a lieu sur la base des résultats du contrôle continu des connaissances (25% de la note) et des résultats de l'examen final (75% de la note). L'examen de deuxième année est national et ouvert aux candidats des établissements publics et privés.

## **VIII. CADRE LEGISLATIF :**

Pour accompagner la création de nouvelles filières, le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique a élaboré les textes régissant ces filières.

Le dernier texte organisant l'enseignement dans les classes de BTS est paru au Bulletin Officiel n° 5239 du 16 Août 2004.

## **IX. INSERTION PROFESSIONNELLE :**

Le Technicien Supérieur est un cadre moyen, qui occupe selon la spécialité choisie le poste d'adjoint ou d'adjoint de l'ingénieur et trouve naturellement des emplois dans :

- Les Administrations Publiques Semi-publiques et Privées ;
- Les petites et Moyennes entreprises opérant dans le secteur industriel( Mécanique et Métallurgique, Agro-alimentaire, Production, Maintenance des Systèmes de Production...), commercial ( Banques, Assurances, Cabinets Comptables, Chaînes Hôtelières, Agences de voyages, Bâtiment) et artistiques ( Maisons de production artistiques – audio, vidéo ... , Maisons d'Edition, Imprimeries, Chaînes de Télévision...).

## **X. Les différentes filières du BTS :**

- BTS Action Commerciale
- BTS Audio-visuel
- BTS Comptabilité et Gestion
- BTS Electronique Industrielle
- BTS Energétique
- BTS Génie Informatique
- BTS Informatique et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- BTS Maintenance des Appareils Informatique et Réseaux
- BTS Maintenance Industrielle
- BTS Mouliste
- BTS Réseaux et Télécommunications
- BTS Techniques Administratives
- BTS Arts et Industries Graphiques
- BTS Bâtiment
- BTS Conception de Produits Industriels
- BTS Electrotechnique
- BTS §Electromécanique et Systèmes Automatisés
- BTS Gestion PME/PMI
- BTS Maintenance Automobile

- BTS Maintenance Electronique
- BTS Matières Plastiques et Composites
- BTS Productique
- BTS Tourisme et Loisirs
- BTS Technico-commercial